



BEAUTY FORUM AWARDS

Meilleur lieu de beauté
2018-2019

TROPHÉE DES MEILLEURS LIEUX DE BEAUTÉ

LE CONCOURS NATIONAL QUI VALORISE VOTRE SAVOIR-FAIRE !

Dossier d'inscription à télécharger sur :

www.beauty-forum.fr

Clôture des inscriptions
au concours :

20 juillet 2018

(avant minuit)



Date limite de réception
du dossier complet :

24 août 2018

(avant minuit)

Remise du trophée : **Dimanche 7 octobre 2018**

Lieu :

BEAUTY FORUM PARIS
Palais des Congrès - Porte Maillot



CONCOURS NATIONAL DE VALORISATION DU SAVOIR-FAIRE,
OUVERT À TOUS LES ÉTABLISSEMENTS DE L'ESTHÉTIQUE,
DU BIEN-ÊTRE ET DU SPA, DES DOMAINES SUIVANTS :

**INSTITUT – BAR À ONGLES –
BEAUTÉ DU REGARD – BARBIER – SPA –
SPA URBAIN – AUTRES LIEUX ATYPIQUES**

Mettez en valeur tous les atouts de votre établissement en termes d'architecture, d'aménagement des espaces, d'accueil de la clientèle, de programmes de soins, d'actions commerciales, événementielles ou de communications, d'ergonomie et de contenus du site internet, d'actions en faveur du développement durable, etc...

Un jury d'experts se réunira mi-septembre. Seront récompensés les lieux qui sauront se distinguer par leur dynamisme, leur professionnalisme et la cohérence de l'ensemble des éléments du dossier présenté.

3 AWARDS (maximum) PAR CATÉGORIE
seront attribués.

1 AWARD « COUP DE CŒUR DU JURY »
pourra récompenser un manager, une équipe ou une initiative particulièrement novatrice.

MÉTHODOLOGIE

Chaque membre du jury attribuera une note de 1 à 10. La moyenne de ces notes déterminera les meilleurs dossiers. Les gagnants de chaque catégorie seront ceux ayant obtenu les 3 meilleures notes dans leur catégorie.

Les Awards seront remis **dimanche 7 octobre 2018** entre 18 h et 20 h lors de l'événement **BEAUTY FORUM PARIS** (Porte Maillot, inscrivez-vous dès maintenant www.beauty-forum.fr). Les lauréats seront invités sur la scène pour recevoir leur récompense, en présence de 150 professionnels de la beauté et de la presse. Un cocktail suivra la remise des Awards.

Tous les résultats du concours seront publiés dans le magazine **BEAUTY FORUM** ainsi que sur le site beauty-forum.fr ; les gagnants bénéficieront d'une couverture rédactionnelle de leur lieu et recevront une vitrophonie « **Élu meilleur lieu de Beauté - BEAUTY FORUM AWARDS 2018-2019** ». Les gagnants, selon les régions, se verront mis en valeur lors des journées BEAUTY BUSINESS DAY en 2019.

Communication en octobre et novembre dans les medias professionnels et grand public.

Tous les gagnants se verront offrir un abonnement d'un an au magazine **BEAUTY FORUM**.

DATES À RETENIR

- > Clôture des inscriptions : **20 juillet 2018**
- > Date limite de réception du dossier complet : **24 août 2018**
- > Remise des prix : **Dimanche 7 octobre 2018**

LIEU : **BEAUTY FORUM PARIS**
Palais des Congrès - Porte Maillot – Paris



COMMENT PARTICIPER ?

Remplissez les 2 fiches d'informations en répondant au questionnaire et en expliquant les raisons de votre participation (*architecture, accueil de la clientèle, cartes de soins, opération commerciale ou événementielle, site internet, développement durable, etc...*).

**Faites-nous part de votre candidature par mail
dès que vous décidez de concourir à : awards@beauty-forum.fr**

- Préparez les documents papiers et photos Avant/Après, vidéos, lien site internet, etc...
- Remplissez la fiche d'inscription
- Etablissez votre chèque de participation aux frais de gestion du concours à l'ordre de **HEALTH AND BEAUTY MARKETING FRANCE** :
Une catégorie : 62,50€ HT, soit 75€ TTC
Catégorie supplémentaire : 37,50€ HT, soit 45€ TTC

**Envoyez votre dossier IMPÉRATIVEMENT
avant le 24 août 2018, cachet de la poste faisant foi.**

FORMATS DE PRÉSENTATION :

- > **Formats recommandés** : vidéos et powerpoint photos/vidéos
- > **Formats numériques** : clé USB
- > **Formats papiers**, impérativement photocopiés en 5 exemplaires. XLS (Excel), DOC (Word), PDF
- > **Photos** : JPEG, PDF
- > **Vidéos** : MPEG, M4V, AVI, WMV
- > **Audio** : MP3, WAV, WMA
- > **Sites Internet** (URL <http://www...>)

Pour les dossiers volumineux, merci d'utiliser wetransfer

Pour tous les dossiers envoyés par voie postale, nous vous conseillons vivement le « colis suivi ».

Adresse et contacts :

Une question sur votre candidature
ou pour remplir votre dossier ?

Contactez Marie
awards@beauty-forum.fr
06 70 12 81 29

Une question sur l'envoi de votre dossier ?

Contactez Any
awards@beauty-forum.fr
01 84 79 27 91



Pour donner toutes les chances à votre dossier de retenir l'attention du jury, nous vous recommandons de le soigner et de fournir peu d'éléments mais percutants. Avant d'envoyer votre dossier, merci de vérifier que vous y avez joint tous les documents utiles au jury : papiers, photos et/ou vidéos, 2 fiches d'informations jury, 1 fiche d'inscription, le règlement par chèque ou virement. Tout dossier incomplet et/ou adressé sans son règlement ne pourra être enregistré.



FICHE N°1 - INFORMATION JURY

Dans quelle(s) catégorie(s) souhaitez-vous concourir ? (cochez la ou les cases)

- INSTITUT
- BAR À ONGLES
- BEAUTÉ DU REGARD
- BARBIER
- SPA
- SPA URBAIN
- AUTRES LIEUX ATYPIQUES*

*Un lieu atypique est un lieu inhabituel prenant en compte un concept beauté par exemple : truck - lieu saisonnier - popup store, etc...

IMPORTANT : Si vous choisissez de concourir dans 2 ou 3 catégories, merci de préparer 2 ou 3 fiches dédiées à la spécificité de chaque catégorie.

Vous êtes Franchisé Indépendant

Tous les champs doivent être renseignés :

Date de création de l'établissement.....

Situation géographique (Centre-ville, centre commercial, zone rurale, etc.)

Superficie Nombre de salariés.....

Chiffre d'affaires annuel.....

Marques partenaires

Prix panier moyen

Si vous disposez de cabines de soin, précisez le nombre de cabine :

Autre(s) information(s) utile(s)

Cochez le ou les différents critères pour le(s)quel(s) vous concourez :

- Originalité de l'architecture (conception de l'espace ou zone développée innovante)
- Originalité des aménagements (intérieure / extérieure, mobilier, décoration, etc...)
- Originalité du programme de soins (carte, « sur-mesure », etc...)
- Originalité du parcours clients (vitrine, zone de vente / rayonnage ou d'accueil / zone de soins, etc...)
- Opération commerciale (fidélisation, vente additionnelle, etc...)
- Opération événementielle (dans le but de développer la notoriété, le trafic clients, etc...)
- Opérations de communication (site web et réseaux sociaux avec des actions spécifiques)
- Opérations en développement durable (matériaux utilisés - recyclage - système de récupération des eaux... etc)

Autres critères :

IMPORTANT : dans la fiche d'informations N°2, merci de commenter les raisons pour lesquelles vous concourez cette année. Cela permettra à chaque juré de mieux appréhender l'ensemble des éléments et visuels que vous présentez dans votre dossier, de parfaitement comprendre votre démarche. Si vous cochez plusieurs critères, vous devez l'expliquer pour chacun d'entre eux dans la fiche n° 2



Avant d'envoyer votre dossier, veuillez vérifier que vous y avez joint tous les documents utiles au jury (papiers, photos, vidéos... les fiches d'informations jury, la fiche d'inscription, le règlement par chèque ou virement. Tout dossier incomplet et/ou adressé sans son règlement ne pourra être enregistré. Date limite réception dossier complet : 24 août 2018.



FICHE N°2 - INFORMATION JURY

Commentez sur une page maximum les raisons pour lesquelles vous concourez. Cela permettra à chaque membre du jury de mieux appréhender votre dossier, de parfaitement comprendre votre démarche et l'ensemble des éléments et visuels que vous présentez. Soyez concis, précis et percutant (si possible pas d'écriture manuelle).

Si vous concourez pour un critère développement ou stratégie commerciale, étayez vos propos avec des chiffres permettant au jury de visualiser votre progression par exemple.

Chaque critère choisi devra être clairement argumenté.



Avant d'envoyer votre dossier, veuillez vérifier que vous y avez joint tous les documents utiles au jury (papiers, photos, vidéos, 2 fiches d'informations jury, 1 fiche d'inscription, le règlement par chèque ou virement. Tout dossier incomplet et/ou adressé sans son règlement ne pourra être enregistré. Date limite réception dossier complet : 24 aout 2018



FICHE D'INSCRIPTION

Je souhaite participer et j'atteste sur l'honneur que les informations fournies dans mon dossier sont exactes. Toute déclaration inexacte pourrait être un motif de disqualification de mon dossier.

Je souhaite concourir dans la ou les catégories suivantes (cochez la ou les cases)

<input type="checkbox"/> INSTITUT	<input type="checkbox"/> BAR À ONGLES	<input type="checkbox"/> BEAUTÉ DU REGARD	<input type="checkbox"/> BARBIER
<input type="checkbox"/> SPA	<input type="checkbox"/> SPA URBAIN	<input type="checkbox"/> AUTRES LIEUX ATYPIQUES	

Cochez la case correspondante :

<input type="checkbox"/> Participation à 1 catégorie 75 €TTC	<input type="checkbox"/> Participation à 2 catégories 120 € TTC (75 €TTC + 45 € TTC)	<input type="checkbox"/> Participation à 3 catégories 165 € TTC (75 €TTC + 2 x 45 € TTC)
---	---	---

Je vous adresse ma participation aux frais de gestion des Beauty Forum Awards 2018-2019, d'un montant de (en toutes lettres)

MODES DE RÈGLEMENT (cochez la case)

<input type="checkbox"/> Par chèque à l'ordre de Health and Beauty Marketing France	<input type="checkbox"/> Par virement Banque CIC PARIS SUD ENTREPRISES - Code SWIFT / BIC : CMCIFRPP Numéro de compte : FR76 3006 6109 1200 0201 1000 144
---	---

Une facture indiquant la TVA me sera retournée dans les 8 jours suivants la réception de mon dossier complet.

Je suis Franchisé Indépendant

Nom de l'espace ou de l'enseigne

Nom de la société (si différent)

Nom et prénom du responsable du lieu

Nom et prénom de la personne en charge du dossier

Adresse

Code postal Ville

Téléphone

Email

Fait à le

Nom du signataire, signature et cachet de la société (obligatoires) :



Avant d'envoyer votre dossier, veuillez vérifier que vous y avez joint tous les documents utiles au jury, les photos, et/ou vidéos, etc... les 2 fiches d'informations jury (1 fiche par catégorie), la fiche d'inscription et le règlement par chèque ou virement. Date limite réception dossier complet : le 24 août 2018. Le cachet de la poste faisant foi.



RÈGLEMENT

1/ Le concours national BEAUTY FORUM AWARDS est un concours ouvert à tous les établissements de beauté, de bien-être et du spa suivants : INSTITUT - BAR À ONGLES - BEAUTÉ DU REGARD - BARBIER - SPA - SPA URBAIN - AUTRES LIEUX ATYPIQUES, qu'ils soient indépendants ou franchisés. Les participants au concours 2017-2018 pourront se représenter sur des critères différents. Tout dossier présenté à l'identique de celui de 2017-2018 ne pourra être pris en compte.

2/ Son objectif est de valoriser le savoir-faire des établissements de chacun de ces univers, à travers sa direction, ses équipes et ses réalisations. Les Awards remis récompenseront la cohérence du concept de l'établissement à travers l'ensemble des éléments du dossier présenté. Ces Awards donneront de la visibilité aux meilleurs lieux de beauté en terme d'architecture, d'accueil de la clientèle, de proposition de cartes de soins, d'actions spécifiques de communication, de l'ergonomie et de contenus de site internet, des actions de développement durable, etc...

3/ Chaque participant peut s'inscrire dans une ou plusieurs catégories, et choisir les critères pour lesquels il souhaite concourir, du moment qu'ils correspondent à l'éthique et la déontologie de la profession. Il décrira de façon explicite les raisons de sa participation et fournira tous les éléments nécessaires à soumettre au jury. Tous les éléments fournis seront retournés uniquement sur demande et ce, avant fin mars 2019.

La société Health and Beauty Marketing France se réserve le droit de refuser des candidatures qui ne seraient pas en adéquation avec les catégories où les critères demandés. La candidature refusée se verra automatiquement remboursée.

4/ Le jury d'experts sera constitué d'une douzaine de membres représentatifs des différents univers. Si l'un des jurés devait avoir un lien avec l'un des dossiers présentés, il sera dans l'obligation morale de le signaler et ne votera pas. Le jury pourra, par vote à main levée à la majorité, changer le dossier de catégorie s'il estime que celle choisie par le candidat n'était pas adéquate. Le jury se réunira mi-septembre 2018. Il sera présidé par M. Pradip Bala, directeur général de Health and Beauty Marketing France. Il aura un rôle de médiateur mais ne pourra en aucun cas participer au vote, comme tous les membres de l'équipe Beauty Forum magazine – Salon Beauty Forum Paris.

5/ 3 Awards maximum seront attribués par catégorie. Chaque membre du jury attribuera une note de 1 à 10. La moyenne de toutes ces notes déterminera les meilleurs dossiers (note de 5 et +). Les gagnants de chaque catégories seront ceux qui obtiendront les 3 meilleures notes dans leur catégorie. Si dans l'une ou plusieurs catégories, la moyenne de 5 n'était pas atteinte, aucun Award ne sera décerné. En cas d'égalité, les dossiers seraient déclarés vainqueurs ex-aequo.

Le calcul des notes se fera à l'issue de la journée par les membres de l'organisation des Beauty Forum Awards. Les membres du jury ne seront pas informés des résultats, qu'ils découvriront lors de la remise des Prix, fixée au dimanche 7 octobre 2018, entre 18h et 20h, dans le cadre du salon Beauty Forum Paris de la Porte Maillot, Paris.

Par ailleurs, le jury pourra attribuer 1 Award « Coup de cœur du jury », qui récompensera un manager, une équipe ou une initiative particulièrement novatrice.

6/ Les gagnants seront prévenus 3 semaines avant la remise des prix afin de leur permettre de se rendre à la manifestation. Le directeur de l'établissement pourra être accompagné de ses équipes sur scène pour la remise des Awards. Les gagnants qui souhaiteraient faire leur propre communication en utilisant les images officielles fournies par Beauty Forum Awards ou en utilisant leurs propres images devront mentionner impérativement qu'ils ont été « Elu meilleur lieu de Beauté - Beauty Forum Awards 2018-2019 ». Toute autre appellation serait illicite. Ces images pourront être utilisées tout au long de l'année 2018-2019, tous droits d'utilisation cédés.

7/ Les dossiers complets devront impérativement être adressés au plus tard le 24 août 2018.

Les dossiers envoyés par courrier seront à adresser de préférence en colis suivi à :
HEALTH AND BEAUTY Marketing France
BEAUTY FORUM AWARDS
50 rue de Miromesnil
BAT A – 1^{er} étage
75008 PARIS

Contact : Any - awards@beauty-forum.fr

8/ Tous les résultats du concours seront publiés dans le magazine BEAUTY FORUM ainsi que sur le site www.beauty-forum.fr ; les gagnants bénéficieront d'une couverture rédactionnelle de leur lieu et recevront une vitrophanie « **Elu meilleur Lieu de Beauté BEAUTY FORUM AWARDS 2018-2019** ». Tous les gagnants se verront offrir un abonnement d'un an au magazine BEAUTY FORUM à compter du numéro de novembre 2018.

9/ Diverses actions de communication seront menées en octobre et novembre à destination de la presse professionnelle ainsi que dans les médias grand public. Les gagnants seront valorisés lors des journées Beauty Business Day en régions en 2019. La société Health and Beauty Marketing France se réserve le droit de reproduire, publier et exploiter le contenu de tous les éléments (visuels, vidéo, etc...) remis par le candidat lors de la constitution du dossier ainsi que les photos/vidéos réalisées lors de la remise des récompenses. Ceci à des fins médiatiques ou de promotion. Les éléments remis ne seront rendus que sur demande explicite de la société candidate et avant fin mars 2019.

10/ La société Health and Beauty Marketing France décline toute responsabilité en cas d'annulation, de report ou modification du concours dus à des circonstances imprévues mais s'engage à rembourser le montant de l'inscription.

11/ Avant d'envoyer son dossier, tout participant devra vérifier qu'il a joint tous les documents utiles au jury : papiers, photos, vidéos, 2 fiches d'informations jury, 1 fiche d'inscription, son règlement par chèque ou virement. Tout dossier incomplet et/ou adressé sans son règlement ne pourra être enregistré. La date limite impérative de réception du dossier est fixée au 24 août 2018. Le cachet de la poste faisant foi.

12/ La participation aux « Meilleurs lieux de beauté - Beauty Forum Awards 2018-2019 » implique l'acceptation sans réserve de ce règlement.